

VILLES DE
BELFORT

LE MAIRE DE BELFORT

**REGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE**

LA PRÉSIDENTE DE RÉGION


**PRÉFET
DU TERRITOIRE
DE BELFORT**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

LE PRÉFET DU TERRITOIRE DE BELFORT


Offemont

LE MAIRE D'OFFEMONT


VILLE DE
VALDOIE

LA MAIRE DE VALDOIE


VILLE DE
Bavilliers

LE MAIRE DE BAVILLIERS

www.territoire-de-belfort.gouv.fr

Belfort, le

Le préfet du Territoire de Belfort
La présidente du Conseil régional de Bourgogne Franche-Comté

Le maire de la Ville de Belfort
Le maire de la Ville d'Offemont
La maire de la ville de Valdoie
Le maire de la Ville de Bavilliers

à

Destinataires in fine

Objet : Politique de la ville - Appel à projets 2024

P.J. : CERFA de réponse et notice Dauphin

Le Contrat de Ville Unique et Global (CVUG) porté par le Grand Belfort en lien étroit avec les communes concernées, signé le 11 mai 2015 notamment par l'État, les villes de Belfort, Bavilliers, Offemont, Valdoie et le Conseil régional de Bourgogne Franche-Comté, est en cours de réécriture. Le contrat de ville «Engagements Quartiers 2030 », qui s'établira sur la période 2024-2030, est actuellement en cours de rédaction, en lien avec l'ensemble des partenaires, et devrait être effectif dans le courant du 1^{er} semestre 2024.

Ce nouveau contrat constituera le cadre unique de la mise en œuvre de la Politique de la Ville et permet de formaliser les engagements pris par l'État, les collectivités territoriales et les autres partenaires au bénéfice des quartiers prioritaires.

Dans l'attente de la formalisation de ce nouveau contrat, et afin que des actions en faveur des QPV du Grand Belfort puissent être portés en 2024, il a été décidé de publier le présent appel à projets. Les priorités mises en avant dans cet appel à projets reprennent les priorités qui émergent des travaux préparatoires au contrat de ville « Engagement Quartiers 2030 ».

Le contrat de ville « Engagements Quartiers 2030 », et le présent appel à projets, s'adresse aux projets en faveur des habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville, tels que redéfinis par le décret

L'objet du présent appel à projets commun État/Ville de Belfort/Ville d'Offemont/Ville de Valdoie/Ville de Bavilliers/Région Bourgogne Franche-Comté consiste donc à favoriser l'émergence et la mise en œuvre d'actions cohérentes avec les enjeux prioritaires identifiés dans le futur contrat de ville et devant contribuer à la réduction des écarts ou au règlement de problématiques qui impactent les habitants des quartiers prioritaires.

La participation des habitants est par ailleurs réaffirmée comme un principe essentiel de la Politique de la Ville et une condition de son efficacité. Le développement de la participation citoyenne, ainsi que le renforcement du dialogue entre les institutions, les associations et les habitants, doivent guider l'action en direction des habitants des quartiers.

Une attention particulière sera portée sur les actions innovantes ou expérimentales, permettant de construire une réponse concertée, globale, unique et de nature à correspondre aux besoins d'un public ou d'un territoire et répondant à plusieurs des enjeux énumérés ci-dessus.

Comme pour les années précédentes, les actions relevant du volet « Prévention de la délinquance » devront être déposées dans le cadre de l'appel à projets relatif au Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance (FIPD).

Vous porterez un effort particulier sur l'évaluation des actions auxquelles vous vous engagez et la mise en place d'objectifs spécifiques, mesurables, atteignables, réalistes et inscrits dans le temps, et d'indicateurs permettant de mesurer l'efficacité de celles-ci. A ce titre, vous vous attacherez à remplir le plus précisément possible les fiches 3.1 et 3.2 du dossier CERFA, relatives à la description de l'action à subventionner, notamment la partie « Méthodes d'évaluation et indicateurs ».

Pour les projets qui seraient proposés à la reconduction, la présentation du bilan de l'action pour l'année précédente est indispensable afin de les étudier au mieux. Ceux-ci devront impérativement apporter des éléments quantitatifs et qualitatifs démontrant la plus-value des actions engagées.

Votre attention est appelée sur l'obligation réglementaire que vous aurez de rendre compte des résultats obtenus pour l'action menée et de produire un bilan et un compte de résultat de votre association.

Pour les actions menées sur l'année civile 2023, le compte rendu financier doit être produit le 30/06/2024 au plus tard. Pour les actions menées sur l'année scolaire 2023-2024, le compte rendu financier doit être produit le 31/12/2024 au plus tard.

L'attribution d'une subvention pour un renouvellement d'actions est conditionnée à la production du compte rendu financier des subventions antérieures et toute action non justifiée dans les délais précités fera impérativement l'objet d'une demande de remboursement.

Il est également rappelé que depuis le 2 janvier 2022, les associations recevant des subventions publiques doivent s'engager à respecter le contrat d'engagement républicain (CER) instauré par la loi confortant le respect des principes de la République.

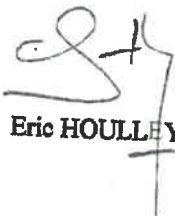
Nos services se tiennent à votre disposition pour vous donner tout renseignement utile sur la procédure à suivre et vous accompagner tout au long du dépôt de votre dossier.

L'adjointe au Maire de Belfort,



Marie-Hélène IVOL

Le vice-président du Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté,



Eric HOULLEY

Le Maire de Bavilliers,



Eric KOEBERLE

Le Maire d'Offémont

Pour le Maire absent, le 1^{er} Adjoint
Dominique Bras



Pierre CARLES

La Maire de Valdoie



Marie-France CEFIS

Pour le Préfet et par délégation,
Le secrétaire général,



Renaud NURY

Contrat de ville unique et global du Grand Belfort

Appel à projets 2024

1 Critères géographiques de l'appel à projets

L'appel à projet Politique de la Ville pour l'année 2024 s'adresse à l'ensemble des associations et collectivités territoriales intervenant exclusivement en direction des habitants des Quartiers Politique de la Ville (QPV), tels que définis par l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT)

Quartiers Politique de la Ville (QPV)*	
Communes	Quartiers
Belfort Bavilliers	Résidences
	Le Mont
	Glacis du Château
	Dardel – La Méchelle
	Bougenel – Mulhouse
	La Pépinière
Offemont	Arsot - Ganghoffer
Valdoie	

* la géographie prioritaire a été mise à jour au 1er janvier 2024 – les nouvelles cartographies sont jointes au présent appel à projets

2 Critères thématiques de l'appel à projets

Pour l'État et les Villes de Belfort, Bavilliers, Offemont, Valdoie, une attention particulière sera portée aux projets :

- favorisant l'égalité entre les femmes et les hommes, et l'insertion socio-professionnelle des femmes,
- valorisant l'inclusion des personnes en situation de handicap,
- promouvant la laïcité, la citoyenneté et les valeurs de la République,
- améliorant l'accès à l'emploi, et levant les freins périphériques à l'emploi, des habitants des QPV,
- mettant en œuvre des actions de médiation culturelle et encourageant l'accès à la culture des habitants des QPV,
- permettant l'adaptation aux changements climatiques.
- œuvrant à la réussite éducative des enfants et des jeunes.
- soutenant la parentalité.
- encourageant l'activité physique et le sport.

Pour la Région Bourgogne Franche-Comté, les porteurs de projets peuvent solliciter la Région dans le cadre du présent appel à projets. Le dispositif régional Fonds d'Aide aux Projets (FAP) soutiendra les actions et projets visant à :

- Favoriser l'accès à la formation, l'insertion professionnelle et le développement économique,
- Améliorer le cadre de vie des habitants des QPV,
- Animer l'espace public et favoriser son appropriation par les habitants,
- Soutenir les actions de sensibilisation à l'environnement,
- Promouvoir la santé : action de prévention, ateliers d'éducation à la santé...,
- Soutenir l'ingénierie de projet,
- Promouvoir la participation des habitants, en particulier des jeunes, des femmes et des personnes âgées.

La complémentarité avec les dispositifs de droit commun de la Région sera également recherchée.

Concernant le financement de séjours, les porteurs de projets devront, préalablement à toute demande, veiller à mobiliser les aides spécifiques de la CAF.

Pour l'État une vigilance particulière sera apportée au fait que les séjours s'insèrent dans une réelle démarche associant les bénéficiaires (préparation du séjour/séjour/exploitation du séjour), soient mixtes, inclusifs et rattachés à une thématique prioritaire mentionné supra.

Formulaire de réponses

• Pour l'État

Les demandes de financement relevant de l'État devront OBLIGATOIREMENT être transmises via la plateforme Dauphin. Cette dématérialisation va permettre le dépôt de la demande de subvention et du compte rendu financier. Tous les porteurs de projets, y compris les primo-déposants pourront déposer leur demande en ligne. Pour cela, le porteur va, lui-même, se créer un compte utilisateur sur le portail Dauphin. En annexe, vous trouverez la notice explicative pour la plateforme Dauphin

Par ailleurs, vous êtes invités à contacter la déléguée du Préfet dans les quartiers, particulièrement si vous sollicitez un financement pour un projet nouveau, ou avec un besoin de financement de plus de 10 000€ (virginie.lidoine@territoire-de-belfort.gouv.fr - 06 72 24 36 55)

Pour tout renseignement, vous pouvez également vous adresser à : pref-politiquedelaville@territoire-de-belfort.gouv.fr

• Pour le Conseil régional et la ville de Belfort

Pour les demandes de financement relevant de la Ville de Belfort et de la Région Bourgogne Franche-Comté, les porteurs de projets sont invités à adresser leur demande à l'aide du fichier récapitulatif généré par la plateforme Dauphin dans le cas d'une demande de co-financement (ou à défaut avec le document CERFA dans le cas d'une demande de financement unique) et à l'envoyer par courrier électronique à : trousseau@grandbelfort.fr et vdugrivel@mairie-belfort.fr

A noter que les dossiers retenus pour un financement par le Conseil Régional devront par la suite déposer leur demande sur la plateforme dématérialisée de demande d'aide.

Pièces à joindre :

- Le formulaire de demande dûment complété, daté et signé (un formulaire pour la Ville de Belfort et pour la Région Bourgogne Franche-Comté) ;
- Le bilan de l'action dans le cadre d'une reconduction ;
- Tout autre document jugé utile pour la compréhension et l'argumentation du projet.

• Pour les villes d'Offémont, de Valdoie et de Bavilliers

Pour les demandes de financement relevant des villes d'Offémont, de Valdoie et de Bavilliers

- dans le cadre d'une demande de co-financement Etat/ville, les porteurs de projets sont invités à adresser leur demande à l'aide du fichier récapitulatif généré par la plateforme Dauphin,

- dans le cadre d'une demande de financement unique, à contacter la commune concernée et à lui envoyer leur projet par courrier électronique avec pour objet "Appel à Projet Politique de la Ville", selon la commune, à :

- contact@mairie-offemont.fr
- associations@mairievaldoie.com
- mairie@bavilliers.fr

Délai de réponse

Quel que soit le financeur sollicité, le dépôt des dossiers de demandes de subvention doit être effectué au plus tard le :

Mercredi 31 janvier 2024

Destinataires

Le présent appel à projets est également publié sur le site internet de la Préfecture du Territoire de Belfort

Monsieur le président du Conseil départemental du Territoire de Belfort
Madame le maire de la commune de Valdoie
Messieurs les maires des communes de Bavilliers, Belfort et Offemont
Monsieur le président de Grand Belfort Communauté d'Agglomération
Monsieur le directeur départemental de la sécurité publique du Territoire de Belfort
Monsieur le commandant de groupement de gendarmerie du Territoire de Belfort
Madame l'inspectrice d'académie, directrice des services départementaux de l'Éducation Nationale
Madame la Directrice départementale de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations
Madame la déléguée départementale aux droits des femmes
Madame la responsable de l'unité territoriale ARS
Monsieur le directeur départemental de la protection judiciaire de la jeunesse
Monsieur le directeur des services pénitentiaires, d'insertion et de probation
Monsieur le président de la caisse d'allocations familiales
Monsieur le président de la mission départementale espace jeunes
Monsieur le président du centre communal d'action sociale de Belfort
Madame la directrice de l'École de la 2ème Chance
Monsieur le directeur de l'EPIDE
Monsieur le directeur de Trajectoire Ressources
Monsieur le président de la Maison de l'Information sur la Formation et l'Emploi (MIFE)
Monsieur le président de l'Office Central de la Coopération à l'École du Territoire de Belfort (OCCE)
Madame la directrice d'Adoma
Monsieur le directeur de l'AFPA
Monsieur le président de l'association Intercommunautaire d'Aide aux Victimes d'Infractions (AIAVI-AAV 90)
Monsieur le directeur de l'association de lutte contre la toxicomanie de l'aire urbaine (ALTAU) - Le Relais
Monsieur le directeur de l'association nationale de prévention en alcoologie et en addictologie (ANPAA)
Madame la présidente de l'association Solidarités Femmes
Madame la présidente de l'association Inter'actions
Madame la présidente du CIDFF
Mesdames la présidente de l'association culture, loisirs et éducation d'Offemont
Messieurs les co-présidents d'OÏKOS- La maison des centres socioculturels de Belfort
Madame la directrice du centre socioculturel des Résidences Bellevue
Madame la directrice de la maison de quartier Jacques Brel
Madame la directrice de la maison de quartier des Glacis du Château
Madame la directrice du centre culturel et social de Belfort Nord
Madame la directrice du centre culturel et social des Barres et du Mont
Monsieur le directeur du Centre culturel et social de la Pépinière
Madame la directrice de la maison de Quartier Gilberte Marin-Moskovitz
Monsieur le président de Neolia
Madame la présidente de Territoire Habitat
Monsieur le président de l'Association pour le Droit à l'Initiative Economique (ADIE)

Monsieur le président d'Agir Ensemble Pour Notre Santé (AEPNS)- Centre de santé Léon Blum
Monsieur le président d'ASMB football club
Monsieur le président de l'association sportive Belfort Sud (ASBS)
Madame la présidente des Ateliers Polychromes
Monsieur le président de Belfort Boxing Glacis
Monsieur le président de Belfort Lion Futsal Club
Monsieur le directeur de BGE Franche-Comté
Madame la présidente de l'association Cafarnaüm
Madame la présidente de l'association CULTUR'ELLES
Monsieur le président du Comité Départemental Olympique et Sportif du Territoire de Belfort (CDOS 90)
Monsieur le président des Chantiers de l'Économie Solidaire et de Passerelles pour l'Emploi
Monsieur le président de Plurielles
Monsieur le président de la Régie des quartiers
Monsieur le président de la Ressourcerie 90
Monsieur le président de Cinémas d'Aujourd'hui
Monsieur le président de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat Régionale
Monsieur le président de la Chambre de Commerce et d'Industrie
Monsieur le directeur de l'Université de technologie de Belfort Montbéliard (UTBM)
Monsieur le principal du collège Léonard de VINCI
Monsieur le principal du collège RIMBAUD
Monsieur le principal du collège Châteaudun
Monsieur le principal du collège Simone SIGNORET
Monsieur le principal du collège VAUBAN
Madame la proviseure du lycée Diderot
Monsieur le proviseur du lycée Follereau
Madame la proviseure du lycée Courbet
Monsieur le directeur de la Ligue de l'Enseignement
Monsieur le président du Club Régional d'Entreprises Partenaires de l'Insertion Alsace (CREPI)
Madame la présidente d'EL MANAGEMENT & MEDIATION
Monsieur le président d'Entente Belfort-Montbéliard ASCAP Rugby (EMBAR)
Monsieur le président d'Entente Sportive du Territoire de Belfort Handball (ESTB Handball)
Monsieur le président du Groupement Employeur Profession Sport Loisirs 90 (GEP SL 90)
Monsieur le président de l'Institut pour le Développement l'Éducation et les Échanges Université Populaire (IDEE UP)
Monsieur le président de l'association INSOLITERRE
Monsieur le président de Territoire de Musiques (les EUROCKEENNES)
Monsieur le président de VITRUVÉ DEVELOPPEMENTS-KISEL Formation
Madame la présidente de l'association La Madrilène
Madame la présidente du GRANIT
Madame la présidente d'Initiative Doubs Territoire de Belfort
Monsieur le président d'Équilibre
Monsieur le président de l'association Lion's Fight Academy
Madame la présidente de l'association Maison des Femmes
Madame la présidente de la maison de quartier du Centre Ville

Madame la présidente de La Maison de Jeanne
Monsieur le président de Libres Regards
Madame la présidente de Loisirs Pluriel de Belfort
Madame la directrice de Passerelles pour l'Emploi
Monsieur le président de 818 Papillon Rouge
Madame la présidente de Pergaud USEP +
Monsieur le président Les Petits Débrouillards
Madame la présidente du Pôle de Santé Pluridisciplinaire Belfort Sud
Madame la présidente de l'association Ring Olympique Valdoyen
Monsieur le président de l'association Tour de stades
Madame la présidente co-fondatrice d'Unis-Cité
Monsieur le président de l'association URBANIX
Monsieur le président du Centre Chorégraphique National de BFC à Belfort-VIADANSE
Monsieur le président de l'association Royal team Belfort
Madame la secrétaire générale du Secours Populaire Français, fédération du Territoire de Belfort
Monsieur le président de Territoire d'Emplois
Monsieur le président de Territoire d'Actions
Monsieur le président de Football Club Belfort Fontaine
Madame la Présidente du Judo Club d'Offemont
Monsieur le Président de l'association Objectif Egalité
Monsieur le président du Théâtre du Parloir
Monsieur le président du Théâtre du Pilier
Monsieur le président de l'association Agire
Monsieur le président d'USEP 90
Monsieur le président de Sourire et Solidarité Belfort
Madame la présidente de l'association In"Terre Activ
Monsieur le président de la Chambre Artisanale du Bâtiment du 90 (CAPEB)